Chronique Roubaisienne

BUREAU : 26, Rue Pierre, 26 — ROUBAIX
TÉLÉPHONE — N° 536. — TÉLÉPHONE

Allo ! Allo !

Mise en service du second circuit téléphonique de Paris à Roubaix-Tourcoing. — L'insuffisance numérique du personnel. — Une conférence à la Bourse du Commerce.

L'Administration des P. T. T. vient d'informer la Section de Roubaix-Tourcoing de l'Association des Abonnés au Téléphone de la mise en service du second circuit téléphonique de Paris à Roubaix-Tourcoing.

Nous avons déjà parlé de cette amélioration dans les rapports téléphoniques avec la capitale. Son plein effet se fera surtout sentir lorsque l'Administration centrale se sera décidée à affecter au central téléphonique de la rue Nain un personnel suffisant pour répondre aux exigences de plus en plus grandes de l'industrie et du commerce et tirer ainsi du matériel le maximum d'effet utile.

Le Comité de la Section de Roubaix-Tourcoing poursuit en ce moment l'amélioration des relations téléphoniques avec des centres très importants et espère pouvoir annoncer sous peu l'heureuse solution des pourparlers actuellement en cours.

Rappelons que lundi prochain 4 mai, à 5 heures de l'après-midi aura lieu à la Bourse de Commerce de Roubaix une conférence organisée par la Section de Roubaix-Tourcoing, avec le concours des Sociétés Industrielles et Commerciales de Roubaix et de Tourcoing. Au cours de cette conférence, faite par M. Henri André, chevalier de la Légion d'Honneur, sur le nouveau multiple semi-automatique, des démonstrations pratiques du nouveau système seront faites sur un appareil.

Cette conférence promet d'être des plus intéressantes, elle attirera sans doute un grand nombre de personnes soucieuses de se documenter de façon précise.

LIRE D'AUTRE PART :

La grève du gaz.
Un homme tombe d'une hauteur de huit mètres.

400 charpentiers et menuisiers en grève

Hier matin jeudi 400 ouvriers charpentiers et menuisiers, travaillant pour cinquante entrepreneurs environ, se sont mis en grève.

Ils réclament une augmentation de salaire de cinq centimes à l'heure et une réglementation uniforme des conditions de travail en ce qui concerne les déplacements effectués par les ouvriers et les heures supplémentaires de jour et de nuit.

Les grévistes ont, à plusieurs reprises, adressé, par l'intermédiaire du Syndicat du Bâtiment, une lettre collective aux patrons avec l'énoncé de leurs revendications.

C'est devant l'impossibilité où ils se trouvent d'obtenir satisfaction qu'ils ont dû retourner à la grève.

ECHO DE LA CAMPAGNE ELECTORALE

Un anarchiste roubaisien, Camille Denayer, a comparu ce matin en simple police, pour avoir affiché en période électorale avant d'avoir fait une déclaration de candidature et sur des panneaux réservés à d'autres candidats.

Il a été condamné à 20 amendes de 1 fr.

ATTENDEZ L'ARRET !

Hier matin, à 8 heures 10, Mme Elisa Valakindinck, 70 ans, originaire de Bruxelles, ménagère à Roubaix, rue de Béthune, 28, voulut descendre à la marche d'un car B, près de la rue de la Conférence.

La septuagénaire tomba lourdement sur la chaussée et l'agent Carrette, témoin de l'accident, la releva évanouie.

Transportée dans une maison voisine, la malheureuse reçut les premiers soins et put ensuite retourner chez elle. Elle se plaint de douleurs dans la tête.

LE MAUVAIS POISSON

M. le sous-inspecteur des denrées alimentaires a saisi hier au Minck, 300 kilos de poisson avarié et reconnu impropre à la consommation.

L'AUTO ARRIVE, BLESSE UN CYCLISTE, ET DISPARAIT

M. Camille Coquerelle, 45 ans, demeurant à Wattrelos, rue du Crétinier, 53, traversait en vélo la Grande-Place, vers une heure 45 de l'après-midi, quand il fut renversé par une auto portant le numéro 95-D-9, laquelle continua sa route.

Le cycliste, blessé aux hanches, reçut sur place les premiers soins et put ensuite regagner son domicile.

Une enquête est ouverte pour retrouver l'automobiliste.

RAT D'ETALAGE

M. Delalé, juge d'instruction, vient de renvoyer devant le tribunal correctionnel le nommé François Deboeve, 24 ans, rattacheur à Roubaix.

Cet individu qui déroba des montres à l'étalage de M. Lagache, marchand de bijoux à Roubaix également, comparaîtra à l'audience du 2 mai.

Communiqués

AMICALE DES ARTS. — *Réunion.* — Aujourd'hui, à 19 h., au siège social, 130, rue des Arts, Réunion très importante du Comité. Le service pour la fête du lendemain étant à établir, les commissaires sont instamment priés d'être présents.

FETE DU 2 MAI. — Le Comité rappelle aux Sociétaires que la fête annuelle parée et travestie a lieu demain soir, au Casino-Palace. Les portes seront ouvertes à vingt heures et demie. Contrôle très sévère par la carte d'identité.

FETE DU TRAVAIL. — BUREAUX DE LA MAIRIE. — A l'occasion de la Fête du Travail, les bureaux de la mairie seront fermés au public le vendredi 1er mai. Seul, le bureau de l'Etat-Civil restera ouvert de neuf heures à midi pour recevoir les déclarations de naissance et de décès. Les crèches municipales et l'établissement de bains de la rue de Rome seront également fermés le 1er mai.

AUX GREVISTES DU TEXTILE. — Le paiement des grévistes appartenant au Syndicat Textile, aura lieu demain, samedi, dans l'ordre suivant :

Filature Masurel, à neuf heures. — Filature Etienne Motte, à neuf heures et demie. — Teinturerie Cocheteux, à dix heures. — Teinturerie Burel, à dix heures un quart. — Teinturerie Deschepper, à dix heures et demie. — Teinturerie Grulois à dix heures trois quarts. — Teinturerie Gaydet, à onze heures. — Teinturerie Vanoutryve, à onze heures un quart. — Peignage Fouan, à onze heures et demie.

LES JOYEUX MANILLEURS. — Lundi 4 mai, à huit heures précises, du soir, assemblée générale au siège, 101, rue du Fontenoy. — Présence indispensable.

TIR NATIONAL (S. A. G. 45). — Stand des Trois Ponts. — Tir ouvert à 8 heures et demie, fermé à 18 h. 1/2. Commissaires de service : Ma-

tin, M. Léon Wauquier ; soir, M. Albert Goubin.

Tour de roulement des S. A. G. : Ecoles publiques de Roubaix, 4 cibles, de 8 heures et demie à 11 heures et demie ; La Gauloise, de Wattrelos, 1 cible, de 8 heures et demie à 10 heures et demie ; La Bailleria de Wattrelos, 3 cibles, de 9 heures et demie à 10 heures et demie ; La Roubaisienne, 4 cibles, de 10 heures et demie à 12 heures ; Ecole de Lanoy, 1 cible, de 15 heures à 16 heures ; La Gauloise, d'Hem, 1 cible, de 15 heures à 17 heures.

Perfectionnment de tir, 4 cibles, toute la journée.

ETAT-CIVIL

de ROUBAIX du 30 avril 1914

Naissances. — André Nestesonne, rue Réaumur, 32. — Emile Vervaert, rue et cité Condé, 10. — Pierre Zimmermann, rue Lamartine, 35. — Yvonne Neirinck, rue Rocroi, 10. — Suzanne Vercruyssen, rue des Longues-Haies, cour Voltaire, 3. — Emile Carpentier, rue Wait, 39.

Décès. — Georgette Lefebvre, 3 mois, rue de la Balance, 7. — Auguste Tsas, 80 ans, sans profession, rue de Toulouse, cour Thérin, 4. — Victoire Delemasure, 83 ans, sans profession, boulevard Montesquieu, 6. — Anaïs Leroux, 51 ans, journalier, avenue Julien Lagache. — Maxime Guerland, 24 ans, tailleur d'habits, avenue Julien Lagache.

CROIX

ETAT CIVIL DE CROIX. — **Naissances.** — Blyweert Suzanne, rue Chevreul, 13. — Savary Emile, rue Saint-Piat, cour Donat. — Bouchez André, rue du Tonkin, 27.

Décès. — Blauwblomme Maurice, 11 ans, rue Mirabeau, 45.

WATTRELOS

LA REUNION PUBLIQUE DE CE SOIR

Ce soir vendredi, à 8 heures, à l'occasion du 1er Mai, une grande réunion publique aura lieu salle Briffaut, Grand'Place.

Y prendront la parole : DESCHAMPS, rédacteur en chef du **Travailleur** ; MACQUART, avocat à Lille ; Paul GRADOS, délégué de la Fédération de la Seine et LEBAS, maire de Roubaix.

La réunion commencera à huit heures très précises.

BUREAU MUNICIPAL DE PLACEMENT GRATUIT. — **On demande** : un jeune coursier, un piqueur de cartons, un apprenti cordonnier, des doubleuses, des soigneuses et bacleuses, des tourneurs-mécaniciens, des charrons, des menuisiers, une servante, une femme de chambre pour hôtel, une jeune fille pour faire la vaisselle, etc.

Demandes d'emplois. — Lessiveuses demandent travail ou journées, ménage demande place concierge, étudiant libre quelques heures par jour demande comptabilité. Jardinier, employé, magasinier-emballeur, instituteur-secrétaire de mairie en retraite, demoiselle de magasin, etc. demandent place.

Pour tous renseignements, écrire ou s'adresser à M. le directeur du Bureau municipal de Placement gratuit, à la mairie de Wattrelos.

Rappelons que les offres et demandes d'emplois sont reçues sans aucun frais ; tous les services du Bureau de Placement sont entièrement gratuits.

A LA MAIRIE. — Les bureau de la mairie resteront fermés toute la journée aujourd'hui 1er mai.

ASSISTANCE AUX FEMMES EN COUCHES. — Le Bureau d'assistance vient de désigner Mme Arbion, femme du directeur de l'école du Plouys, pour remplir les fonctions de dame visiteuse dans l'application de la loi sur l'assistance aux femmes en couches.

RETRAITES OUVRIERES. — Les retraités en vertu de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes sont invités à se présenter à la Mairie (Bureau des retraites), à partir de demain samedi 2 mai, pour retirer le certificat de vie leur permettant de toucher les arrérages de leur pension.

Le bureau est ouvert le dimanche, de 9 heures à midi ; le lundi et jours suivants, de 8 heures à midi, et de 2 à 6 heures du soir. Le samedi, de 2 à 8 heures du soir.

LE FEU. — Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi soir, rue du Mont-à-Leux, dans une remise à fourrages attenant à la maréchalerie Mayeux.

Grâce aux secours des voisins, le feu fut rapidement éteint. Les dégâts consistent en quelques centaines de kilos de paille consumée.

ETAT-CIVIL de WATTRELOS. — *Naissances.* — André Arco, hameau du Bœuf, maison Castel. — René Lagache, rue Beauepaire, 21. — Albert Montignies, rue d'Audenarde, maison Pollet, 6.

Mariage. — Jean-Baptiste Delplanque, cultivateur, et Clémence Liagre, sans profession.

Lannoy

AVIS. — Le maire de Lannoy donne avis que les demandes pour la conciergerie du cimetière seront reçues jusqu'au 10 mai.

EN ECHARDANT. — Gabrielle Loridant, 15 ans et demi, frangeuse chez Parent et fils, s'est blessé la main gauche 15 jours de repos.

MAIN BLESSEE. — Célina Vandenbon, 25 ans, fileuse chez Parent-Monforf, a eu la main droite blessée d'un coup d'aiette de son métier. 12 jours de repos.

LYS

POUR LES PETITS. — La consultation des nourrissons a eu lieu hier, avec le concours du docteur Wartel, qui a donné les meilleurs conseils aux mamans.

CHUTE MALHEUREUSE. — Charles-Louis Letenez, 40 ans, empercheur à la filature Boutemy, s'est fait de violentes contusions en tombant dans un escalier. 25 jours de repos.

HEM

RECENSEMENT. — Le recensement des chevaux et voitures aura lieu le 20 mai, 10 heures du matin, place Communale.

MARCQ-EN-BARŒUL

DEUX CAMBRIOLAGES. — Au cours de la nuit de mercredi à jeudi, des individus se sont introduits dans un hangar en planches situé à Rouges-Barres et prirent deux vélos appartenant l'un à M. Henri Vermant, journalier, et l'autre à un voyageur de commerce qui s'en allait vers Lille et n'avait pas dit son nom.

Dans la même nuit, ces mêmes individus ont enlevé les outils de M. Louis Delannoy, menuisier à La Madeleine, qui se trouvaient dans un hangar en construction. Le préjudice causé est évalué à 13 francs.

M. Douez, commissaire de police a ouvert une enquête.

SECLIN

BLESSEE AU POUCE. — La jeune Léonie Graveline, 14 ans, varoteuse à la filature Duriez, s'est fait prendre le pouce dans le volant de son métier. Il en est résulté une plaie contuse. 8 jours de repos.

UNE CHUTE. — M. Joseph Deruyck, 22 ans, demeurant à Seclin, a fait une chute dans les ateliers de la filature Desurmont. Il s'est contusionné la cuisse gauche. 8 jours de repos.

SUR LE PIED. — Le domestique Auguste Serrurier, 27 ans, demeurant à Houplin, était occupé à charger sur un camion une cuve en tôle. Celle-ci bascula et lui tomba sur le pied gauche qui fut contusionné. 15 jours de repos.

Chronique Tourquennoise

LE TRAFIC DES ECUS

Les marchands d'écus, arrêtés aux gares frontières, avaient essayé, le mois dernier, l'exportation par mer, grâce aux barques de pêche de Nieuport et de La Panne. D'où le renforcement considérable des postes douaniers à ces endroits pour surveiller les embarquements, à destination de la France.

Hier matin, en gare de Menin, M. Vermeulen, marchand de liqueurs à Ostende, a été arrêté et conduit au bureau de la douane. Des nombreuses poches américaines, placées à l'intérieur de son vêtement, on lui retira des bourses contenant ensemble 39 kilos d'écus, soit pour une somme de 7.800 francs. Cet argent a été confisqué.

LE SURIN

Anselme-Joseph Deflandre, 35 ans, mineur sans domicile fixe, a frappé de deux coups de couteau à la tête, M. Delannoy, cabaretier « A l'Alsace », rue d'Alsace, qui, en raison de son état d'ivresse, lui refusait à boire.

Les blessures sont sans gravité.

Deflandre sera l'objet de poursuites judiciaires pour coups et blessures.

LES GREVES

Sauf au peignage veuve Fouan-Leman, où le nombre des chômeurs s'est augmenté de 70, la situation est la même dans les établissements en grève.

— Dix-huit hommes de peine du peignage Lamon, rue du Sentier, ont cessé le travail, après avoir demandé une augmentation de salaire de 7 centimes à l'heure.

Communiqués divers

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE. — Opérations du 24 au 30 avril 1914 : 450 versements, 81.723 fr. ; 298 remboursements, 67.441 fr. 58.

Excepté le vendredi et les jours fériés, les guichets sont ouverts tous les matins pour les opérations de versements et de remboursements ; le dimanche, de 9 heures à 11 heures et demie ; les autres jours, de 10 heures à 11 heures et demie.

CONDITIONNMENT DE TOURCOING. — Mouvement journalier du 27 avril 1914 : Laine peignée 150.556 kilos. — Laine filée 30.798 kilos. — Blousses et laines diverses 51.611 kilos. — Cotons, jutes, etc. 34.151 kilos.

Mouvement journalier du 28 avril 1914 : Laine peignée 76.675 kilos. — Laine filée 49.716 kilos. — Iousses et laines diverses 77.295 kilos. — Cotons, jutes, etc. 74.133 kilos. — Soies 33 kilos. — Total 208.854 kilos.

Mouvement journalier du 29 avril 1914 : Laine peignée 138.464 kilos. — Laine filée 35.257 kilos. — Blousses 63.012 kilos. — Cotons 7.195 kilos. — Totaux 243.928 kilos.

AMICALE INSTITUT COLBERT. — Dimanche prochain, 3 mai, à neuf heures précises, dans une des salles de la Fédération des Amicales, rue du Haze, aura lieu la réunion générale annuelle des sections sportives de l'A. I. C. Tous les membres s'occupant à un degré quelconque des sports, sont priés d'y assister.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Compte rendu moral et financier du secrétaire ; 2. Allocution du président des sports ; 3. Ouverture de la saison de sports athlétiques ; 4. Inscriptions de nouveaux membres ; 5. Election de la commission des sports ; 6. Tombola entre tous les membres présents.

LA SECTION CYCLISTE DE L'AMICALE COLBERT fera sa seconde sortie dimanche, 3 mai, à Hem et Forest. Le départ aura lieu à six heures et demie précises au Café Lecafette, Grand'Place. Déjeuner à l'Hemponpont, retour pour midi.

La commission invite tous les cyclistes de l'Amicale à participer à ces agréables sorties où règne la plus franche camaraderie, et qui obtiennent toujours leur plein succès.

Les sociétaires qui désirent être convoqués spécialement pour les sorties de la saison, sont priés d'en informer le secrétaire, rue du Bois, 121.

ETAT-CIVIL

de TOURCOING du 30 avril 1914

Naissances. — Henriette Kœnig, rue de Renaix, cour Dhalluin. — Albert Lemahieu, rue du Brun-Pain, 293. — Geneviève Duquesnoy, rue de la Blanche-Porte, 43.

Décès. — Denise Delannoy, 6 mois, rue Denfert-Rochereau, 16. — Julie Warin, 83 ans, sans profession, rue d'Havré, 3. — Edouard Vartaege, 47 ans, menuisier, rue de Belfort, 42.

LILLE

Ceux qui nous volent

Un bécanier

Travaillant dans une tranchée pratiquée à l'angle du boulevard de la Liberté et de la rue de Puébla, l'aide-monteur-électricien Daniel Testelin, 26 ans, demeurant à Noyelles-les-Seclin, avait déposé sa bicyclette dans une charrette contenant des matériaux et l'avait recouverte d'une bâche.

Un bécanier passa par là, découvrit la machine et s'en emparant prit la fuite.

M. Testelin remonta juste à temps de sa tranchée pour voir disparaître son voleur dans le lointain.

L'aide-monteur qui subit un préjudice de 150 francs, a déposé une plainte entre les mains de M. Lamour, commissaire de police du 1er arrondissement qui a ouvert une enquête.

Les chaises du cafetier

Faute de place pour les remiser, M. Onésime Pappaert, cafetier, place de Rihour, 5, avait laissé dans la nuit de mercredi les tables et les chaises de sa terrasse sur le trottoir.

Un malfaiteur passa et s'empara de 4 chaises, ayant une valeur totale de 32 francs.

M. Lamour, commissaire, mis au courant de ce fait, a ouvert une enquête qui lui a permis de recueillir des renseignements sur le signalement du voleur.

L'arrestation de ce dernier ne saurait tarder.

C'EST LA FAUTE DU SOLEIL

Le nommé Louis Daussy, est cet individu qui, s'étant juché, il y a quelques jours, sur les toits du Palais de Justice, mit en rumeur par ses cris les gardiens de la Maison d'arrêt, le service de garde et les appariteurs.

Appréhendé et conduit au poste de police du 2e arrondissement, Daussy fut remis en liberté après avoir été nanti d'un procès verbal.

Or, jeudi après-midi, Daussy se trouvant sur la Grand' Place, s'y livrait à mille excentricités. Un agent accourut et l'emmena au poste.

Ce malheureux qui est âgé de 30 ans, ne possède pas toutes ses facultés mentales.

Il a été conduit en voiture d'ambulance à l'établissement d'Esquermes.

Rien de nouveau chez les peintres

LES GREVISTES ATTENDENT LA DECISION PATRONALE

Nous avons dit hier que les membres de la Chambre syndicale des entrepreneurs avaient accepté le principe d'une discussion avec les ouvriers, relativement aux revendications présentées.

Les grévistes qui se sont mis à l'entière disposition des patrons n'ont pas reçu de nouvelles de ces derniers qui ils ont laissé le choix du lieu, du jour et de l'heure de l'entrevue.

Les entrepreneurs ont tenu une réunion hier jeudi, mais ils n'ont pas fait connaître leur décision, si toutefois il y eut décision prise.

LA FOIRE AUX CHEVAUX

La Foire du Printemps se tiendra sur l'Esplanade, le mardi 5 mai, à partir de 9 heures du matin.

La Compagnie du Chemin de fer du Nord accordera sur le vu du certificat de présence délivré par M. le Président du Concours, la gratuité du transport pour les chevaux ayant participé à la Foire.

Les chevaux de la Belgique pourront passer à la frontière par le bureau d'Halluin. Route ouverte la veille lundi, de 7 à 9 heures du matin. Pour les autres bureaux de douane, les intéressés devront prévenir, la veille de leur passage, le Vétérinaire inspecteur du Bureau.

Le Syndicat des Brasseurs a fait parvenir une prime de 100 francs et une médaille d'argent pour sa participation aux foires-concours de chevaux de 1914.

LA VIE EST CHERE

Au marché aux grains de Lille du 29 avril, les cours sont restés stationnaires : blé blanc, l'hect., prix moyen, 20,75 ; blé roux, l'hect., prix moyen, 20.25 ; farine, 1re qualité, les 100 kilos, 36 fr.

Taxe officieuse du pain. — Pain de fleur ou de gruau, le kilo, 0,39 ; pain blanc, le kilo, 0,37 ; pain bis ou de ménage, le kilo, 0.33 ; prix stationnaires.

Service de l'Alimentation. — Il a été amené et vendu au marché aux bestiaux de Lille du 29 avril : 105 bœufs, 82 vaches, 13 taureaux, et 195 veaux.

Prix de revient au kilo de la bête entière, déduction faite du cinquième quartier : bœuf, 1.66 ; 1.56 ; 1.41 ; vaches, 1.48 ; 1.38 ; 1.23 ; taureaux, 1.45 ; 1.35 ; 1.20 ; veaux, 2.25 ; 2.05 ; 1.85.

Viande à la cheville (Halles Centrales). — Prix au kilo, octroi compris : bœuf de 2.00 à 1.10 ; vache, de 1.90 à 1.00 ; taureau, de 1.80 à 0.80 ; veau entier, de 2.30 à 1.60 ; mouton entier, de 2.40 à 2.20 ; porc entier, de 1.80 à 1.70 ; aloyau, de 2.40 à 1.90 ; chèvre, de 1.30 à 1.00.

Théâtre, Ville & Concerts

AU GRAND-THEATRE

Ce soir vendredi, à 8 heures 3/4, continuation des représentations de l'immense succès **Michel Strogoff**, le chef-d'œuvre de Jules Verne qui sera également donné dimanche en matinée à 2 heures 1/2 et dimanche soir à 8 heures 1/2. Nombreux ballets, figuration nombreuse, interprétation de tout premier ordre.

LA REVUE DU KURSAAL

Ce soir, **Bar-si... Bar-là !** Demain soir samedi, scènes nouvelles, ballets nouveaux, au deuxième acte grand concert par les premiers sujets de la troupe. Spectacle renouvelé presque entièrement.

Dimanche, matinée à 3 heures.

CONCERTS POPULAIRES
Place Catinat

Voici le programme du 4me concert populaire subventionné par la Municipalité qui sera donné place Catinat, dimanche 3 mai, de quatre à six heures et demie, par la Chorale « La Lyre Amicale de Vauban » et la Fanfare « Les Amis Réunis de Wazemmes » :

La Lyre Amicale de Vauban

1. Chant de la Lyre Amicale (A. Carron). — 2. Les Gas du Nord, (L. Carpentier). — 3. La Légende du Gui (Paillard). — 4. Hymne aux Aviateurs (Massenet).

Les Amis Réunis de Wazemmes

1. Folle Gaieté, marche (A. Dépache). — 2. Tannhauser, fantaisie (R. Wagner). — 3. Merle et Pinson, polka pour 2 pistons, soliste Albert Duriez et A. Willems. — 4. Vertige, valse de concert (Charles H.). — 5. Marche triomphale (Dagnelies). — 6. La Marseillaise.

ARRONDISSEMENT DE LILLE

WATTIGNIES

Le tragique éboulement

Un nouvel éboulement se produit dans la nuit. — Descente du Parquet.

Nous avons relaté hier dans tous ses détails, le terrible accident dans lequel trouvèrent la mort deux ouvriers terrassiers, les nommés Gesquière et Ballet.

Le cercueil contenant la dépouille de Ballet a été transporté à son domicile à Seclin, route de Lille, cité Dubem. On sait que le malheureux laisse une veuve avec trois enfants âgés de 9 ans, 4 ans et 10 mois. Ses funérailles auront lieu aujourd'hui à trois heures de l'après-midi.

Le corps de Gesquière, qui habitait à Gelevelde (Belgique), a été transporté à la mairie. La femme du défunt, qui avait été prévenue par le bourgmestre de Gelevelde, est arrivée hier matin, accompagnée du frère du défunt. A la vue du cadavre de son mari, une scène déchirante se produisit.

Gesquière est également père de trois enfants en bas âge et sa femme en attend un quatrième. Les funérailles de Gesquière auront lieu à Wattignies ce matin à huit heures.

Une quête faite par les ouvriers Emile Leroy et Octave Dupire a rapporté une somme de 118 francs, qui a été partagée entre les deux veuves.

Un nouvel éboulement

Dans la nuit de mercredi à jeudi, un nouvel éboulement s'est produit, à l'endroit où se trouvait l'ouvrier Capron qui échappa si miraculeusement à la mort. Un bloc de terre s'est écroulé sur une longueur de deux mètres.

Des précautions ont été prises pour éviter tout accident qui pourrait survenir et, notamment, la tranchée restée ouverte a été solidement étayée.

Les ouvriers qui avaient quitté le travail à la suite de l'accident tragique, le reprendront probablement ce matin.

Descente du Parquet

Ainsi que nous l'annoncions, le parquet est descendu à Wattignies hier après-midi.

M. Delalé, juge d'instruction, accompagné de M. Frémicourt, substitut du procureur de la République et greffier, sont arrivés à l'Amiteuse, vers trois heures.

Après avoir examiné l'état des lieux, les magistrats interrogèrent longuement M. Collery, entrepreneur ; M. Gentimini, chef de chantier et les ouvriers ayant assisté à l'accident.

M. Decatoire, ingénieur des mines, désigné comme expert, sonda le terrain en différents endroits. Il devra fournir au juge d'instruction un rapport détaillé sur la nature de ce terrain et les causes de l'accident, afin qu'il soit possible d'établir les responsabilités.

WATTIGNIES

Le crime de deux frères

L'instruction

Dans la matinée d'hier, M. Fillaire, juge d'instruction, a procédé à l'interrogatoire des frères Coqueaux qui, on le sait, malmenèrent leur mère et tirèrent sur leur père qui fut blessé au poignet, plusieurs coups de revolver.

Questionnés plus spécialement sur l'emploi qu'ils comptaient faire de leur arme, ces deux jeunes apaches déclarèrent cyniquement qu'ils se l'étaient procurée pour « faire peur » à leurs parents et pouvoir au besoin se procurer de l'argent.

Le revolver provenait d'un marchand de reconnaissances du Mont-de-Piété et les cartouches furent achetées par eux chez un armurier de la Grand' Place.

Nous avons dit que c'est la Cour d'assises qui serait appelé à juger le crime des deux frères.

ARRESTATION D'UN POLONAIS

Les gendarmes Delarre et Schareyre ont arrêté mercredi vers cinq heures du soir, un individu d'origine polonaise, qui se trouvait en état de vagabondage.

Il fallut le concours d'un interprète pour établir l'identité de cet individu qui ne connaissait aucun mot de français et ne possédait aucun papier.

C'est un nommé Dijminski Lodedek, 25 ans, sans profession ni domicile.

Le prisonnier a été conduit à la gendarmerie de Seclin. Il sera déféré au parquet ce matin.

LOOS

ARRESTATION D'UN EVADE DE LA COLONIE INDUSTRIELLE. — Le jeune Louis Renout, 16 ans, pupille de la colonie industrielle de Loos, placé chez un cultivateur à Le Maisnil, s'est évadé le 22 mars dernier. Il s'était réfugié chez une tante, à Petite-Synthe. Les gendarmes l'ont arrêté avant hier.

Le jeune Renout avait été condamné par le tribunal correctionnel de Dunkerque, à être enfermé dans une colonie pénitentiaire jusqu'à l'âge de 18 ans et demi.

ARMENTIERES

ON RECLAME. — Les modifications apportées à l'horaire des trains, à partir du 1er mai, ont provoqué de légitimes protestations dans le monde des abonnés, ouvriers, employés de commerce, étudiants, etc., etc.

Les pétitions se couvrent de signatures et nous espérons que la Compagnie du Nord voudra donner satisfaction aux intéressés, en maintenant le train de 7 h. 40 pour Lille.

LE FISC EST-IL VOLE ? — On nous dit, et nous le publions sous toutes réserves, que la police d'Armentières aurait perquisitionné jeudi après-midi, chez un commerçant de la ville, accusé de détenir des plaques de contrôle truquées pour distributeurs automatiques.

DOUAI

Le navrant drame d'amour de Roost-Warendin

LE JEUNE VALLIN MEURT A L'HOTEL-DIEU

Nous avons relaté dans quelles tragiques circonstances deux amoureux, deux enfants presque, tentèrent de se suicider vendredi dernier : Raymond Vallin, 19 ans, menuisier à Leforest, et son amie Emma Deregnaucourt, 16 ans, couturière à Moncheaux, se jetèrent sous un train de marchandises, près de la bifurcation de Leforest, à Roost-Warendin.

Le jeune homme fut relevé avec une fracture du crâne et le poignet gauche coupé ; la jeune fille avec des plaies à la tête et la main droite coupée. On les transporta à l'Hôtel-Dieu de Douai : Vallin a succombé mercredi des suites de ses blessures.

En apprenant la mort de son ami, Mlle Deregnaucourt a eu un violent accès de désespoir : « Je sais ce qu'il me reste à faire maintenant ! » a dit en sanglotant la pauvre petite !

Et il est à craindre que cette fois, elle ne réussisse à en finir avec la vie qui lui est tant à charge.

Ecrasé sous un mur

Jean-Baptiste Meuniez, 19 ans, journalier, demeurant à Orchies, et travaillant pour le compte des mines d'Aniche, était occupé à abattre un vieux mur à Frais-Marais, quand tout à coup le mur s'écroula, ensevelissant sous ses pierres l'infortuné ouvrier.

On se porta aussitôt au secours de Meuniez qui fut rapidement dégagé. Le docteur Vandenabeele, de Lallaing, vint prodiguer ses soins au malheureux qui était évanoui. Le praticien a constaté des fractures des côtes et du pied gauche et une grave lésion du crâne.

Le blessé a été reconduit au domicile de ses parents à Orchies. Son état est des plus sérieux.

L'ORAGE

Un orage, le premier de l'année, s'est déclaré jeudi vers trois heures et demie de l'après-midi, sur la région de Douai.

Il fut suivi d'une tombée de grêle très violente et d'une pluie torrentielle qui ont causé d'assez importants dégâts dans certaines cultures.

La pluie a persisté durant toute la soirée.

CYCLISTE CONTRE CHARIOT

Mercredi, vers quatre heures et demie, le jeune Henri Delmart, âgé de 14 ans, qui passait en vélo devant la verrerie Chapuy, s'est jeté sur un chariot de cet établissement.

L'enfant ne fut pas blessé, mais sa machine a été détériorée.

Un arrangement est intervenu.

ARRONDISSEMENT DE CAMBRAI

LE CATEAU

Une mort tragique

Un dramatique accident vient de se produire au Cateau.

Fernand Leblanc, 30 ans, garçon charcutier, au service de Mme Lefour, revenait dans la soirée de dimanche, à bicyclette, de voir sa famille au Pommereuil. En chemin, il voulut se garer d'une automobile, mais il tomba sur un tas de pierres et se blessa à la tête. En rentrant chez parents, il reçut les soins d'un médecin qui ne constata rien de grave.

Lundi matin, Mme Lefour ne voyant pas descendre son commis monta à sa chambre et ne l'y trouva pas. Elle sortit alors dans la cour. Quelle ne fut pas son émoi de le voir étendu mort, et la tête fracassée. Un médecin mandé ne put que constater le décès.

On suppose que, selon son habitude, Leblanc se sera levé pour regarder l'heure à l'horloge de l'usine Seydoux et que, pris d'un éblouissement, en se penchant au dehors, il sera tombé tête première sur les pavés de la cour, où il fut trouvé mort.

DUNKERQUE

GRAPPILLAGES

Emile Mahieux, habitant Saint-Pol, a été l'objet d'une contravention pour grappillage d'arachides sur le port.

— François Hoogue, pour grappillage de fonte sur les quais.

LA FUGUE DU PETIT PARISIEN

Un jeune Parisien, nommé Moucherant Gaston, âgé de 15 ans, a été arrêté. Ce jeune gaillard a quitté le domicile de ses parents il y a quelques jours.

Voyageant à pied et en chemin de fer, il vint échouer à Dunkerque, la police l'a arrêté pour vagabondage.

Il sera rendu à ses parents.

PORT

Aujourd'hui temps couvert et incertain avec mer belle et petite brise de la partie Nord-Est.

Du long cours il a été reçu le steamer « Ubuk-Holm », de Rufisque, avec arachides, pour la maison Lesieur ; le quatre-mâts « Colonial Empire », venant de Mescoflones, avec borax pour les usines de Coudekerque ; le steamer « Purley », venant de Fremantle, avec 92.000 sacs de blé d'Australie pour la maison Dreyfus et le steamer « Clan Graham » arrivant de Bombay avec 1750 tonnes manganèse, 7800 balles coton, et 56.200 sacs graines diverses.

Il est probable que le trois-mâts français « Maréchal de Villers » actuellement à Falmouth, avec nitrate, sera ordonné pour notre port.

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

STEENE

UN MAÇON SE NOIE. — Un marinier de la distillerie de MM. Duriez, amarré dans le canal près de l'usine, ayant vu passer en vélo travaillant pour la distillerie, fut surpris peu après, de la présence du vélo abandonné.

Pris de doutes le marinier en avisa les ouvriers qui, en sa compagnie, commencèrent à effectuer des recherches et ne tardèrent pas à repêcher le malheureux maçon, un nommé Leroy de Watten, père de cinq enfants.

Un docteur mandé aussitôt ne put que constater le décès. La famille du défunt a été avertie.

MALO-LES-BAINS

UN VOL DE 3.000 FRANCS. — M. Vandamme, commissaire de police, vient d'être saisi d'une plainte d'un habitant de Malo-les-Bains, qui se rapporte à la disparition de 3.000 francs en billets de banque. On suppose qu'il s'agit d'un vol domestique, aucune effraction n'a été constatée.

On espère apporter bientôt quelques éclaircissements sur cette affaire. L'enquête suit son cours.

PAS-DE-CALAIS

AUDRUICQ

BRAS FRACTURE. — Mme Veuve [illegible] née du pair, Mme Beaucourt, 57 ans, ménagère, demeurant rue des Terres, comme après son chien quand, tout à coup, elle tombe et malheureusement que dans sa chute elle se fractura le bras droit.

ENTRE DEUX CHARIOTS. — Mercredi, vers 10 heures et demie du matin, M. Tourneur Ruffin, 53 ans, demeurant à Auchel, conducteur de chevaux à la fosse numéro 3 des mines de Marles, conduisait une rame de chariots lorsque tout à coup il fut tamponné entre deux chariots.

Remonté au jour, il reçut les soins du docteur Hernu, qui le fit transporter à son domicile.

Un mois de repos lui fut prescrit.

LABUISSIERE

LE BOIS EN FEU. — Un commencement d'incendie s'est déclaré mercredi matin dans le bois appartenant à Mme la marquise d'Audiorier. Les gardes Capet frères purent circonscrire le feu après quelques heures d'efforts et limiter ainsi la superficie atteinte à environ 1200 mètres carrés de taillis.

On suppose que le sinistre est dû à l'imprudence d'un fumeur, car la partie du bois où il s'est produit est traversée par un chemin très fréquenté.

Les dégâts sont couverts par une assurance.

PONT-A-VENDIN

ABUS DE CONFIANCE. — M. Charles Vannenoo avait prêté des outils à son logeur, Théophile De Vriese, sujet belge, qui a levé le camp sans laisser d'adresse et en oubliant de rendre les outils de Vannenoo.

Celui-ci a porté plainte à la gendarmerie.

LES RENARDS. — Un malfaiteur resté inconnu a dérobé un coq et un lapin chez M. Huttin Alcide, au chemin de halage.

MONTIGNY-EN-GOHELLE

LES COUPS. — Mme François Goor ayant reproché à Jeanne Lejeune de débaucher son mari, il s'ensuivit une violente querelle à la suite de laquelle Jeanne Lejeune reçut des horions sur la figure et des coups de bâton sur la tête.

Elle porta plainte à la gendarmerie, qui ouvrit une enquête. Mme Goor a déclaré que Jeanne Lejeune l'avait menacée d'un revolver et que, d'ailleurs, cette femme était en état d'ivresse, ce qui a été reconnu exact et les gendarmes ont clos leur enquête par un procès-verbal à la charge des deux adversaires.

CREPAGE DE CHIGNONS. — A la suite d'une discussion survenue à propos de leurs enfants, deux ménagères de la rue d'Harnes, Mmes Dancoisne Joseph et Albert Mathon, se sont prises aux cheveux et ont échangé des horions qui leur ont valu un procès-verbal pour coups réciproques dressé par la gendarmerie.

HULLUCH

AU VOLEUR ! — M. Louis Lecourt, 68 ans, plombier, route de La Bassée, quitta l'autre jour sa maison vers 4 heures. Quand il rentra, sur le coup de 10 heures, il constata qu'un malfaiteur avait mis à profit son absence en pénétrant dans la place et en enlevant une somme de 15 francs, ainsi que des effets.

La gendarmerie enquête.

SALLAUMINES

BON VOYAGE. — Les gendarmes ont arrêté, en vertu d'un mandat d'extradition, Van Stappen Al